

Revue du C.A.M.E.S.



SEMESTRIEL DE PUBLICATION DU CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Littérature, Langues et Linguistique

Nouvelle Série, Littérature, Langues et Linguistique
N° 002– 2^{ème} Semestre 2014

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

01 B.P. 134 Ouagadougou / Burkina Faso

REVUE DU CAMES

‘Littératures, Langues et linguistique’

Semestriel de publication du Conseil Africain et
Malgache pour l’Enseignement Supérieur

Numéro 02 – Année 2014 – ISSN 2424-726X

Directeur de la Publication

- Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES

Directeur de rédaction

- Augustin AINAMON, UAC, Bénin

Comité Scientifique

- Mawéja MBAYA, professeur, UGB Saint Louis, Sénégal
- Maxime da CRUZ, professeur, UAC, Bénin
- Issa Djita DJARANGAR, professeur, Université de Ndjaména , Tchad
- Abou NAPON, Professeur, Université de Ouagadougou, Burkina Faso
- Claude JULIEN, professeur émérite, U de Tours, France
- Adrien HUANNOU, professeur émérite, UAC, Bénin,
- Komla NUBUKPO, professeur, Université de Lomé, Togo
- Serge GLITHO, Professeur, Université de Lomé, Togo
- Sophie AKIBODE, professeur, Université de Lomé, Togo
- Mamadou KANDJI, professeur, UCAD, Dakar, Sénégal
- André-Patient BOKIBA, professeur, U Marien Ngouabi, Congo
- Benjamin EVAYOULOU, professeur, U Marien Ngouabi, Congo
- Ambroise MEDEGAN, professeur, UAC, Bénin
- Jeanne MADDOX TOUNGARA, Associate Professor, Howard University, DC, USA
- Christophe Hounkpati CAPO, professeur, UAC, Bénin
- Omar SOUGOU, professeur, UGB, Saint-Louis, Sénégal

Secrétariat de rédaction

- Roger HOUMASSE, Université d’Abomey-Calavi, Bénin

SOMMAIRE

Editorial

Page iv

1. **Ajoke Mimiko BESTMAN**
Le womanisme et la dialectique d'être femme et noire dans les romans de Ken Bugul et Gisèle Hountondji
Page 1
2. **Akoété AMOUZOU**
Ideological Ambiguities and Social Relevance in Buchi Emecheta's *The Slave Girl*
Page 13
3. **Augustin AINAMON & Caroline Fifamè BODJRENOU**
Christianity and Africa's underdevelopment in *Swallow*, *News from Home* (Sefi Atta), *Not Without Flowers* (Amma Darko), *Purple Hibiscus* and *The Thing around Your Neck* (Chimamanda Ngozi Adichie)
Page 25
4. **Célestin GBAGUIDI**
African Illegal Immigrants' Disillusionment in Europe: a Study of Amma Darko's *Beyond the Horizon*
Page 36
5. **Fatiou Akambi RAIMI**
The anthropomorphic dimensions of a narrative text: a case study of Gabriel OKARA's *The Voice*.
Page 49
6. **Larry AMIN**
The Rhetoric of Black Literary Theory and W.E.B. DuBois's Influence on Harlem Writers
Page 61
7. **Yélian Constant AGUESSY**
A Woman's Combat for Formal Education in Binwell Sinyangwe's *A Cowrie of Hope*
Page 72

- 8. Dossou Flavien LANMANTCHION, Estelle MINAFLINOU & Codjo Charlemagne FANOU**
An Assessment of the English for Academic Purpose Course Offered to Law Students in Benin: A Case Study
Page 84
- 9. Patrice Codjo AKOGBETO & Rissikatou MOUSTAPHA BABALOLA**
L'Anglais au Primaire au Bénin : Une Nécessité
Page 94
- 10. Ameyo S. AWUKU**
A Snapshot of "force dynamic" Expressions in Ewe: A Semantic Working Tool
Page 107
- 11. Yémalo C. Amoussou**
Transitivity Analysis of Two Stretches of Narrated Mental Discourse from Ngũgĩ's Wizard of the Crow
Page 120
- 12. Yolande NZANG-BIE**
Revisitation des classes nominales non locatives Dans les langues du groupe A70
Page 137
- 13. Comlan Zéphirin TOSSA**
Le sentiment de culpabilité vis à vis de la "faute": Un frein à l'acquisition d'une langue seconde. Le cas des apprenants de la république du Bénin
Page 170

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

I. POLITIQUE EDITORIALE

La Revue CAMES publie des contributions originales (en français et en anglais) dans tous les domaines de la science et de la technologie et est subdivisée en 9 séries :

- Sciences des structures et de la matière. Elle couvre les domaines suivants : mathématiques, physique, chimie et informatique,
- Sciences de la santé : médecine humaine, médecine vétérinaire, pharmacie, odontostomatologie, productions animales ;
- Sciences de la vie, de la terre et agronomie ;
- Sciences appliquées et de l'ingénieur ;
- Littérature, langues et linguistique ; ISSN 2424-726X
- Sciences humaines : Philosophie, sociologie, anthropologie, psychologie, histoire et géographie ;
- Sciences économiques et de gestion ;
- Sciences juridiques et politiques ;
- Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines ;

Toutes les séries publient en moyenne deux numéros par an.

Les contributions publiées par la Revue CAMES représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction ou du CAMES. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

1) Soumission et forme des manuscrits

La soumission d'un manuscrit à la Revue CAMES implique que les travaux qui y sont rapportés n'aient jamais été publiés auparavant, ne soient pas soumis concomitamment pour publication dans un autre journal et qu'une fois acceptés, ne fussent plus publiés nulle part ailleurs sous la même langue ou dans une autre langue sans le consentement du CAMES.

Les manuscrits, dactylographiés en interligne double en recto sont soumis aux rédacteurs en chef des séries.

Les manuscrits doivent comporter les adresses postales et électronique et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances.

Les manuscrits soumis à la Revue CAMES doivent impérativement respecter les indications ci-dessous :

2) Langue de publication

La revue publie des articles rédigés en français ou en anglais. Cependant, le titre, le résumé et les mots-clés doivent être donnés dans les deux langues.

Ainsi, tout article soumis en français devra donc comporter, obligatoirement, «un titre, un abstract et des keywords», idem, dans le sens inverse, pour tout article en anglais (un titre, un résumé et des mots-clés).

3) Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

4) Résumé

Le résumé ne devrait pas dépasser 250 mots. Publié seul, il doit permettre de comprendre l'essentiel des travaux décrits dans l'article.

5) Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger de la nationalité de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

6) Corps du sujet

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

7) Conclusion

Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

8) La rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes et en évitant les répétitions.

9) Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

10) Références

Les noms des auteurs seront mentionnés dans le texte avec l'année de publication, le tout entre parenthèses.

Les références doivent être listées par ordre alphabétique, à la fin du manuscrit de la façon suivante:

- *Journal* : noms et initiales des prénoms de tous les auteurs, année de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, numéro et volume, les numéros de première et dernière page.
- *Livres* : noms et initiales des prénoms des auteurs et année de publication, titre complet du livre, éditeur, maison et lieu de publication.
- *Proceedings* : *noms* et initiales des prénoms des auteurs et année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

11) Tableaux et figures

Chaque tableau sera soumis sur une feuille séparée et numéroté de façon séquentielle. Les figures seront soumises sur des feuilles séparées et numérotées selon l'ordre d'appel dans le texte.

La numérotation des tableaux se fera en chiffres romains et celle des figures en chiffre arabes dans l'ordre de leur apparition dans le texte.

12) Photographies

Les photographies en noir & blanc et couleur, sont acceptées.

13) Procédure de révision

Les manuscrits sont soumis à la révision des pairs. Chaque manuscrit est soumis à au moins deux référés spécialisés Les auteurs reçoivent les commentaires écrits des référés. Il leur est alors notifié, par la même occasion, l'acceptation ou le rejet de leur contribution.

NB : Le manuscrit accepté doit, après correction conformément aux recommandations des référés, être retourné aux différents rédacteurs en chef des séries, en format WORD ou DOC.

II. INFORMATIONS IMPORTANTES

Les auteurs sont invités à envoyer directement leurs articles aux rédacteurs en chef des différentes séries :

- Sciences des structures et de la matière : Pr ABDOULAYE Alassane : aabdouy@yahoo.com (Niamey)
- Sciences de la santé : Pr TOURE Meissa : mtoure@ised.sn (Dakar)
- Sciences de la vie, de la terre et agronomie : Pr GLITHO Adolé I. : iglitho@yahoo.fr (Lomé)
- Sciences appliquées et de l'ingénieur : Pr FALL Meissa : meissa.fall@univ-thies.sn (Thiès)
- Littérature, langues et linguistique : Pr AINAMON Augustin : augustinainamon@yahoo.fr (Cotonou)
- Sciences humaines : Pr KADANGA Kodjona : kkadanga59@yahoo.fr (Lomé)
- Sciences économiques et de gestion : Pr ONDO Ossa Albert : saon4@yahoo.fr (Gabon)
- Sciences juridiques et politiques : Pr SOMA Abdoulaye : tikansonsoma@yahoo.fr (Ouagadougou)
- Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines : Pr OUAMBA Jean Maurille : jm_maurille@yahoo.fr (Brazzaville)

Les auteurs dont les articles ont été acceptés doivent procéder au règlement des frais d'insertion (qui s'élèvent à **50 000 FCFA**) auprès de l'agence comptable du CAMES par transfert rapide avant la parution de leurs articles dans les séries de la Revue.

L'Anglais au Primaire au Bénin : Une Nécessité

Patrice Codjo AKOGBETO* et
Rissikatou MOUSTAPHA BABALOLA*
Université d'Abomey-Calavi

Résumé - La langue est le premier moyen de communication entre humains. Aujourd'hui, avec la globalisation, l'homme ressent de plus en plus le besoin d'être multilingue. La maîtrise de plusieurs langues est un atout pour ceux qui les parlent. Certaines langues ont une importance particulière. C'est le cas de l'anglais qui a pris le pas sur toutes les langues du monde et a intégré le système éducatif de tous les pays. Au Bénin, l'apprentissage de cette langue au secondaire manque d'efficacité. Après sept ans d'études, les apprenants ne sont pas en mesure de parler couramment l'anglais. L'âge étant un facteur très important dans le processus de l'acquisition d'une langue, les autorités béninoises ont décidé en 2001 d'introduire l'anglais au primaire. Mais cette expérience prometteuse n'a pas survécu à sa phase d'expérimentation de sorte que depuis 2006, le décret introduisant l'anglais au primaire est resté lettre morte dans les écoles primaires publiques. Conscient de ce que l'autorité politique a pris une décision réaliste, il convient qu'on s'interroge sur ce qui empêche l'application tant attendue d'une telle décision. Les cinq années d'expérimentation ont-elles révélé des problèmes insurmontables? Que doit-on corriger pour une expérimentation réussie et une généralisation efficace de l'anglais au primaire au Bénin? Telles sont les questions auxquelles cet article propose des réponses.

Mots-clés : l'anglais, apprentissage, acquisition, école primaire, expérimentation, bilinguisme, multilinguisme.

Abstract - Language is the chief means of communication between human beings. Today, with globalisation, there is an increasing need for everyone to be bilingual. The mastery of several languages is an asset to those who speak them. Some languages are of particular importance. This is the case of English spoken worldwide and which has integrated the education system of almost every country. In Benin, the English learnt in the secondary school has proved to be ineffective. The learners are unable to speak the language fluently after their seven years of studies. As age is a very important factor in the process of language acquisition, Beninese authorities introduced English in the primary school in 2001. But this experience had not lived through its experimentation stage so that since 2006, the English language education has not been implemented in Benin primary schools. Knowing that the decision made by the political authorities that English must be taught in primary school is right, we are grounded to wonder why such a long-awaited decision is not carried out. Was the five-year experimentation phase faced with any insurmountable problems? What do we have to correct so that the experimentation is made a success and English is actually taught in our primary schools in Benin? These are the questions this article is trying to address.

Keywords: English, learning, acquisition, primary school, experimentation, bilingualism, multilingualism.

1. Introduction

Le développement de toute nation passe par l'éducation. Au Bénin, l'éducation est une prérogative constitutionnelle de l'Etat et occupe une place de choix dans le programme d'actions des gouvernements successifs. Des indépendances à ce jour, les autorités éducatives sont à la recherche permanente de la politique éducative appropriée qui permettrait de rendre les apprenants compétitifs sur le marché international. C'est ainsi que plusieurs stratégies d'enseignement ont été adoptées au fil du temps.

De la «ruralisation de l'enseignement» décidée à la conférence d'Addis Abeba en Ethiopie en 1961 à « l'Ecole Nouvelle » instaurée par l'ordonnance n°7530 du 23 juin 1975 en passant par la réforme «Grosse tête - Dossou-Yovo» en 1971, aucune n'a

* akopat17@yahoo.fr

* mous.rissi@yahoo.fr

véritablement comblé les attentes des acteurs de l'école béninoise. Aussi, à la Conférence Nationale des forces vives de la nation en 1990, le Bénin s'est-il donné une nouvelle politique d'éducation dénommée Approche par Compétence.

Cette dernière aussi est fortement critiquée par les parents d'élèves et les enseignants qui se plaignent du niveau bas des apprenants. Là-dessus, elle subit constamment des modifications en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Pourtant elle était d'une clarté indéniable, reposant notre système éducatif sur trois catégories de langue : le français comme langue officielle, l'anglais comme étrangère et les langues maternelles, et était porteuse d'un grand espoir.

Aussi, avec le nouveau système éducatif, l'anglais, autrefois réservé au secondaire et à l'université, est introduit au primaire par le décret n°0034/MEPS/CAB/DC/DEP/INFRE-D/SP du 4 octobre 2001. Cette décision de très haute portée constitue une innovation dont la mise en application doit en quelque sorte révolutionner la pratique à l'enseignement primaire, notamment, par les transformations et les compétences nouvelles qui en découleraient, étant entendu qu'une langue, c'est aussi une façon de penser et d'appréhender le monde.

Cette décision a au départ suscité quelques appréhensions à savoir d'une part si ce n'est pas demander aux enfants un effort intellectuel trop important pour leur âge et si d'autre part, la prise en compte de l'anglais n'hypothéquait pas l'introduction de nos langues maternelles. Ce conflit introduction de l'anglais-introduction des langues nationales a trouvé sa résolution à travers la loi sur l'éducation n° 2003-17 du 11 novembre 2003 qui, dans son article 8, a prescrit clairement que « l'enseignement est principalement dispensé en français, en anglais et dans les langues nationales. » De ce fait, l'introduction de l'anglais au primaire n'était plus perçue comme un blocus à l'introduction de nos langues maternelles.

L'objectif à long terme de l'introduction de l'anglais est la généralisation de l'enseignement de cette langue au primaire, faisant ainsi du Bénin un pays à système éducatif bilingue français-anglais. Vue l'importance de l'anglais aujourd'hui, une telle décision est salutaire parce que les apprenants gagneront certainement plus à apprendre l'anglais plus tôt.

Le constat que l'on fait aujourd'hui, douze années après la prise de ce décret, c'est que l'anglais, langue de la mondialisation, n'est pas enseignée dans nos écoles primaires publiques. Et pourtant, nous ne pouvons aujourd'hui être au concert des nations sans la maîtrise de cette langue. Comment pouvons-nous trouver les remèdes appropriés à un mal et refuser de les lui appliquer ? Après tant de temps perdu, tous les enseignants de la langue anglaise au Bénin sont interpellés pour faire vibrer notre système éducatif au diapason de la mondialisation. C'est dans cette perspective que se situe cet article.

Le développement de cet article s'est fait en cinq principaux points. Le premier part du contexte de l'introduction de l'anglais au primaire au Bénin pour aboutir à la justesse du décret introduisant l'anglais au primaire au deuxième point. Quant au troisième point, il fait ressortir la mise en œuvre du programme pour déboucher sur l'évaluation de l'expérimentation de l'anglais au primaire au Bénin au point quatre.

Au cinquième et dernier point, nous avons fait quelques suggestions et recommandations pour une réintroduction efficiente de l'anglais au primaire au Bénin.

2. Contexte de l'Introduction de l'anglais au Primaire

Dans ce monde où la globalisation s'accélère et s'intensifie sans cesse, le bilinguisme est devenu une nécessité incontournable. La mondialisation, dans tous les domaines d'activités et de la vie, engendre des besoins croissants en ce qui concerne les compétences en langues étrangères. Les sociétés européennes en général ont pris conscience et voient en cela un défi qu'elles s'efforcent déjà de relever. L'Union Européenne a décidé de promouvoir le bilinguisme, voire le trilinguisme comme solution d'avenir, et dans cette perspective, exige pour toutes les écoles européennes, l'enseignement de plusieurs langues européennes (Conseil de l'Europe, 1996). Parmi ces langues, l'anglais est d'une suprématie évidente. « En France, la totalité des chercheurs s'expriment et publient en anglais ; les hommes politiques français, pour se faire entendre en Angleterre ou aux Etats-Unis, doivent s'escrimer pour tenir une conversation dans la langue de Shakespeare » (Minko Essono, 2012).

L'Asie n'a pas voulu être du reste dans ce dynamisme mondial. Les Cambodgiens, par exemple, locuteurs francophones à l'origine se sont, après la guerre aux Etats-Unis, adonnés massivement à l'apprentissage de l'anglais pour décrocher un emploi dans les pays voisins majoritairement anglophones au point qu'aujourd'hui, l'économie cambodgienne est tournée vers un emploi massif de locuteurs anglais (Minko Essono, 2012).

L'Afrique n'est pas moins consciente de ce défi de la mondialisation même si elle semble comme d'habitude traîner le pas. Mais nous avons des pays foncièrement bilingues comme le Cameroun dont le dynamisme serait sûrement une des conséquences de sa double culture française et anglaise, preuve que l'anglais a apporté un plus extraordinaire. Il convient également de citer en illustration le cas récent du Gabon qui, dans sa recherche d'un environnement linguistique qui pourra servir de levier à la mise en place d'une société et d'une économie du futur pouvant permettre notamment des embauches massives de personnels locaux, a intégré le cercle des pays africains bilingues en adoptant l'anglais comme deuxième langue de travail. S'il en est encore besoin, on peut citer également le Rwanda où le Président Kagamé est considéré comme le chantre du bilinguisme en Afrique francophone.

En somme, l'ère de la mondialisation est celle du multilinguisme, une ère où les états, ceux africains, multiplient sans cesse des partenariats avec les opérateurs économiques de tous horizons. Il faut donc lever les barrières linguistiques pour permettre à ces derniers de s'installer et s'investir massivement dans les pays partenaires. Il s'agit aussi d'une ère où les hommes doivent pouvoir communiquer avec le monde et ont de ce fait besoin de moyens de communication modernes et adéquats pour exprimer librement chacun son point de vue, sans restriction ni

entrave, et s'approprier celui des autres dans les mêmes conditions, sans intermédiaire. Mais quelle est la situation au Bénin ?

De hauts fonctionnaires du pays, des professeurs d'université, notamment invités aux conférences internationales ou régionales éprouvent d'énormes difficultés à prendre part aux travaux lorsque ceux-ci sont présentés dans une langue autre que le Français. Et que d'opportunités perdues avec l'anglais comme un des principaux critères d'embauche ! Ceci est bien sûr la résultante des limites de l'apprentissage de l'anglais au secondaire. En effet, après sept années d'étude au collège et même au-delà, à l'université, seulement une minorité d'élèves et d'étudiants peut communiquer en anglais de façon satisfaisante. C'est pour pallier tous ces maux que le gouvernement béninois a décidé d'introduire l'anglais au primaire en 2001. Ce faisant, les gouvernants essaient de mettre en application une des prérogatives constitutionnelles du pays.

Le Bénin envisage l'éducation de ses citoyens et l'accès à l'éducation de base comme un droit fondamental. En effet, à l'article 13 de la Constitution du Bénin, il est clairement écrit ce qui suit : «L'Etat assure l'éducation de la jeunesse par des écoles publiques. L'enseignement primaire est obligatoire. L'Etat assure progressivement la gratuité de l'enseignement public». (Constitution du Bénin, 1990). Ainsi, l'éducation à l'école primaire vise à :

- faire de tous les écoliers du Bénin des individus techniquement compétents et humainement bien équilibrés,
- rendre l'être humain efficace et capable de prendre des initiatives en lui donnant le goût pour la recherche et l'auto emploi avec possibilité de créer des emplois, et alors de contribuer efficacement au développement du pays (PDDSE: synthèse du document p.8).

Pour accomplir ces nobles objectifs, l'approche par les compétences a été retenue comme stratégie d'enseignement et l'enseignement de l'anglais en est un des points clés.

L'introduction de l'anglais au primaire n'est donc pas un luxe mais une nécessité. Pourquoi l'introduction de l'anglais au primaire n'a donc pas prospéré ? Cet article se donne pour objectif de jeter un regard rétrospectif sur ce programme en examinant les méthodes mises en œuvre pour enfin déboucher sur les recommandations à prendre en compte, à l'avenir, si l'on veut donner à l'enseignement de cette langue étrangère sa juste place dans nos écoles primaires. Mais qu'est-ce qui justifie l'introduction de l'anglais au primaire ?

3. Justesse de la Décision d'Introduire l'Anglais au Primaire

L'introduction de l'anglais au primaire trouve sa justesse dans le fait que, outre l'importance de cette langue en tant que langue de communication entre peuples de différents pays à travers le monde, l'apprentissage de toute langue à un jeune âge est un atout très important.

L'anglais est bel et bien la langue de la mondialisation ; son importance a été si bien mise en exergue par le Professeur Midiohouan, enseignant à l'Université d'Abomey-Calavi lorsque du retour d'une mission en Chine, il confie au quotidien béninois *La Presse du Jour* sa difficulté à communiquer en Chine du fait que personne pratiquement n'y parlait le français. Les Chinois eux-mêmes ont adopté la langue anglaise. Le professeur Midiohouan trouve qu'il est impératif que les cadres béninois s'approprient l'anglais pour ne pas paraître sourds dans un monde où les gens préfèrent s'exprimer dans la langue de Shakespeare. Cette importance a été aussi soulignée par François Mensah, journaliste du quotidien *Fraternité* dans son éditorial du 2 mai 2013 intitulé « Système bilingue au Bénin, la nécessité d'anticiper ! »

De la lecture de cet article du journal, il ressort que François Mensah en appelle à un système éducatif bilingue depuis le primaire. Selon lui, le développement économique du Bénin ne saurait être une réalité sans la maîtrise de l'anglais. L'éditorialiste, dans son article, prend pour exemple le Rwanda et le Mozambique, deux pays autrefois dévastés par la guerre, qui aujourd'hui ont une meilleure économie que le Bénin. L'instauration d'un système bilingue français-anglais a certainement contribué au développement économique de ces deux nations qui sont aujourd'hui membres du Commonwealth.

Outre l'avantage économique lié à la maîtrise de la langue de Shakespeare, langue officielle de plus de 80 pays au monde, l'anglais est devenu la langue favorite pour la communication internationale. Avec la mondialisation, la langue anglaise est devenue véhiculaire dans beaucoup de domaines tels que la recherche, les affaires, les réunions internationales, et même l'interaction sociale.

D'après l'estimation de Swale (1985), chaque année, plus de 50% des résultats de recherches scientifiques effectuées dans le monde sont publiés en anglais. L'étonnante montée de l'anglais dans le monde scientifique fait de cette langue un canal de premier choix en matière de vulgarisation des sciences et technologies (Cristal, 1997). Cette percée de l'anglais est aussi ressentie dans les relations internationales. Dans la plupart des organisations régionales ou internationales, telles que la CEDEAO, les Nations Unies, etc., l'anglais est la première langue utilisée par des gens de différents horizons linguistiques.

Le grand avantage lié à l'apprentissage précoce d'une langue est le fait, finement analysé par Claude Hagège (1996), que le jeune enfant est capable d'entendre et de reproduire à l'identique les sons des autres langues inconnues de sa langue maternelle et qu'il n'en sera plus capable à l'âge de dix ans. L'enfant qui aura appris très tôt une langue étrangère n'aura donc pas d'accent.

Il faut signaler aussi, comme l'a su bien souligné Dominique Groux (2003), que l'on entre plus facilement dans une langue étrangère lorsqu'on est tout petit et confiant parce que non encore inhibé par la crainte du brouillage de son image sociale ni affecté par une construction identitaire délicate, comme on peut l'être dès l'âge de la préadolescence, où l'on supporte plus difficilement la différence et le regard de l'autre que l'on imagine délibérément critique. Ce fait a été mis en exergue par une mère, commerçante interviewée au cours de notre enquête quand elle dit :

« si ma fille connaît un peu l'anglais, elle pourrait m'aider à vendre pendant les vacances. Je perds beaucoup de clients Nigériens parce que je n'arrive pas à leur parler la langue, et ça m'énerve. » A la question de savoir pourquoi elle n'essaie pas elle-même d'apprendre l'anglais, elle répond « les enfants peuvent bien comprendre, moi j'ai la tête dure. »

Si l'enfant apprend très tôt la langue étrangère dans le cadre d'une éducation bilingue, il n'aura donc pas d'accent et il ne connaîtra pas les blocages qui nuisent à l'apprentissage, mais il aura aussi des avantages certains sur le plan intellectuel et sur le plan de la personnalité. De nombreuses études ont suggéré l'existence d'un avantage sur le plan du développement personnel et intellectuel lié à la bilingualité.

Par exemple, Peal et Lambert (1962) qui ont comparé les résultats des tests d'intelligence verbale et non verbale, d'enfants bilingues français-anglais et d'enfants monolingues, âgés de dix ans, ont constaté une certaine supériorité intellectuelle des bilingues qu'ils attribuent à une grande « flexibilité cognitive » résultant de l'habitude de passer d'un système de symboles à l'autre. Ces avantages cognitifs liés au développement bilingue se retrouvent au niveau des tâches créatives, des habiletés métalinguistiques et de la créativité verbale.

Tous les chercheurs qui se sont intéressés au bilinguisme ont reconnu la grande plasticité du cerveau jeune, capable d'acquérir de nouveaux mécanismes linguistiques, que l'adulte ne possède plus au même degré. Pour un cerveau jeune, l'acquisition de deux ou trois langues n'est pas plus difficile que celle d'une seule. Et il n'est pas nécessaire qu'il y ait traduction ou enseignement car la langue étrangère s'acquiert spontanément jusqu'à l'âge de six ou sept ans si l'enfant est immergé dans un milieu où l'on parle une autre langue que la langue maternelle, ou les deux langues. Le bilinguisme institutionnel peut représenter ce milieu favorable à l'apprentissage spontané et simultané de deux langues. Il va donc sans dire que l'introduction de l'anglais au primaire en 2001 était un choix légitime. Malgré la justesse du choix opéré par les gouvernants, pourquoi le processus de l'introduction de l'anglais au primaire a été interrompu ? Que s'est-il passé au cours de la mise en œuvre du programme ?

4. Mise en Œuvre du Programme

Au commencement de la mise en œuvre du projet en octobre 2001, trente écoles primaires publiques pilotes ont été sélectionnées sur toute l'étendue du territoire national. Dans ces différentes écoles, seules les classes de CE2 et de CM1 étaient concernées par le programme. Des enseignants, qui à l'origine intervenaient au secondaire, ont été formés pour une durée de six semaines à l'Institut National de la Formation et de la Recherche en Education peu avant la rentrée scolaire 2001-2002. Il est important de souligner que ces enseignants devaient intervenir dans chaque classe 2 heures par semaine.

5. Evaluation de l'Expérimentation

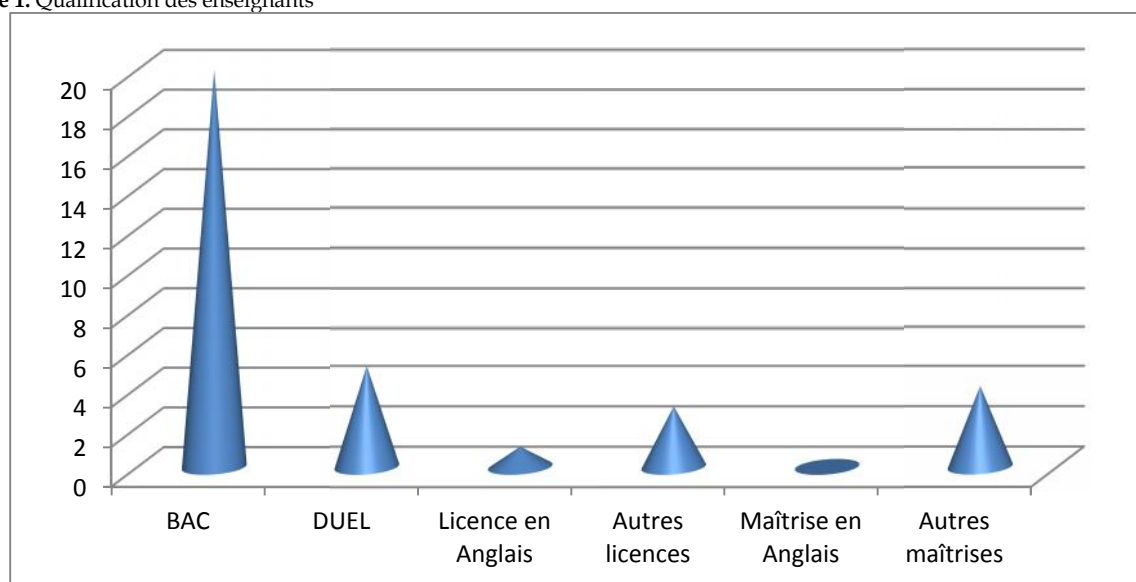
Cette partie met l'accent sur la présentation et l'analyse des données. Elle a pour but essentiel de recueillir l'avis des acteurs impliqués dans la phase expérimentale de l'introduction de l'anglais au primaire sur quelques points fondamentaux pour l'apprentissage efficace d'une langue tels que la disponibilité du matériel didactique, la méthode d'enseignement, la formation des enseignants et l'aptitude de ceux-ci à enseigner l'anglais au primaire.

Tableau 1. Disponibilité du matériel didactique

Documentation	Fréquence		Pourcentage	
	Oui	Non	Oui	Non
Disponibilité d'un syllabus et d'un guide	10	0	100%	0%
Disponibilité des cahiers d'activité	3	7	30%	70%
Disponibilité des manuels	0	10	0%	100%
Existence de bibliothèque	0	10	0%	100%
Existence de matériels audiovisuels	0	10	0%	100%

De ce tableau, il ressort que les documents didactiques (manuels et cahiers d'activité) et les matériels adéquats pour l'apprentissage précoce d'une langue n'ont pas été mis à la disposition des enseignants et des apprenants.

Figure 1. Qualification des enseignants



Cette figure montre clairement que les enseignants impliqués dans ce programme d'expérimentation de l'anglais ne sont pas des spécialistes d'enseignement de l'anglais car ils n'ont pas eu pour la plupart une formation de base en anglais. Néanmoins, ils ont tous bénéficié d'une formation préalable et ceci

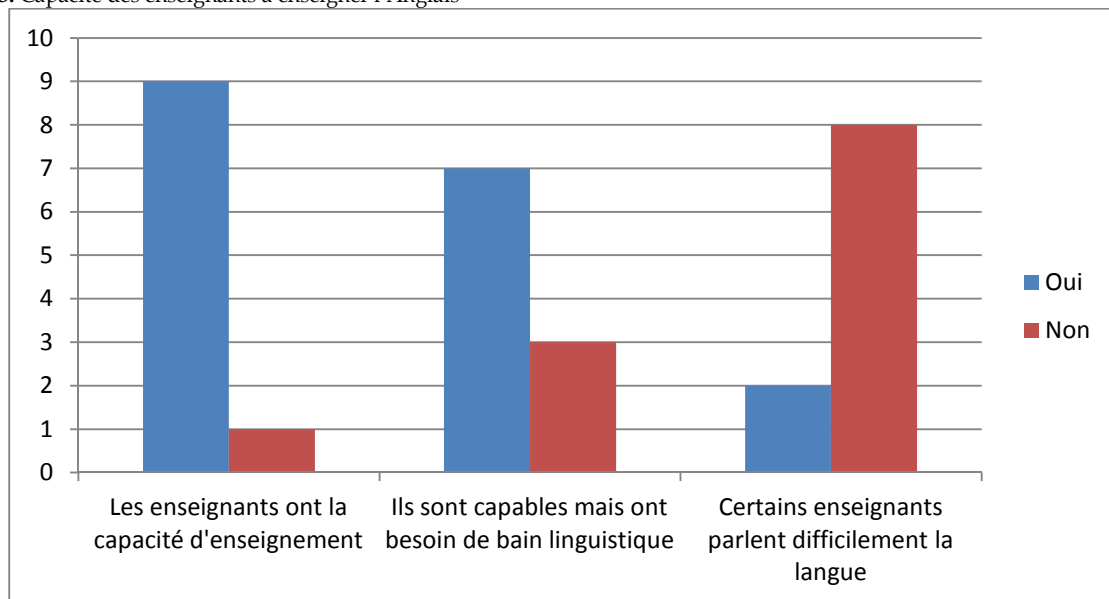
s'est répété avant toute rentrée scolaire. La figure suivante montre la durée de formation des enseignants d'anglais dans les écoles primaires pilotes.

Figure 2. Durée de la formation des enseignants



La figure ci-dessus montre que la majorité des enseignants a reçu une formation de quatre semaines. Malgré la durée relativement courte des formations, les enseignants ont quand même reçu le minimum qu'il fallait pour les rendre capables d'enseigner l'Anglais au primaire.

Figure 3. Capacité des enseignants à enseigner l'Anglais



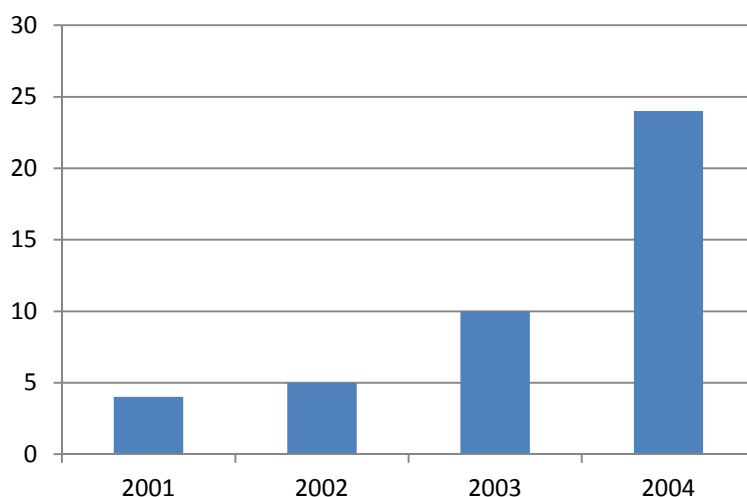
Cette figure montre la capacité des enseignants à enseigner l'anglais. La majorité des inspecteurs et coordinateurs a observé pendant les visites de classe que les enseignants sont compétents à enseigner l'anglais mais ils ont cependant besoin de bain linguistique.

L'un des problèmes majeurs de l'expérimentation de l'anglais au primaire est l'accroissement non planifié du nombre d'écoles concernées par le programme. Le programme a été initié avec trente écoles pilotes. Mais, sous peu, beaucoup d'autres écoles ont été impliquées dans l'expérimentation sans accord préalable de l'équipe de coordination.

Pour illustration, dans les départements de l'Atacora et de la Donga par exemple, il y avait quatre écoles sélectionnées comme pilotes au démarrage du projet en 2001. Ce sont les écoles primaires publiques de Copargo/C, Matéri/A, Kodowari et Birni Centre/B. Les conclusions des rapports de supervision faite par les coordonateurs du projet ont révélé que l'école primaire publique de Belléfoungou/B a été impliquée en 2002. En 2003, il y avait cinq écoles en plus notifiées à l'Institut National de la Formation et de la Recherche en Education comme écoles pilotes. Il s'agissait des écoles primaires publiques de Bassila/A, Batoulou/A, Kpakpalaré, Djidjiré-Béri, et Kpédoré.

A l'inspection en 2004, outre toutes ces écoles, l'équipe de la coordination a découvert plus de vingt écoles reconnues par les autorités départementales de l'éducation comme expérimentales. Cette situation est la même sur toute l'étendue du territoire national. L'augmentation des écoles expérimentales dans l'Atacora-Donga est montrée sur la figure 4.

Figure 4. Evolution du nombre d'écoles expérimentales dans les départements de l'Atacora et de la Donga



Comme on peut le voir, la mise en œuvre de l'introduction du programme de l'Anglais au primaire au Bénin a connu d'énormes problèmes dont les plus importants sont le non suivi adéquat des enseignants, le manque de matériels didactiques et la pré-généralisation anarchique du programme. En plus, les apprenants sous ce programme n'ont jamais été évalués.

En effet, l'évaluation des apprenants aurait permis de déceler des problèmes qui ne sont pas perceptibles au cours des visites de classe et de prendre des décisions idoines pour l'avenir.

6. Que Faire?

Maintenant que les problèmes rencontrés pendant l'expérimentation de l'anglais au Bénin sont connus, il s'avère nécessaire de trouver des solutions pour une

réintroduction efficace et efficiente de cette lingua franca au primaire. Cette réintroduction est une nécessité étant donné tous les avantages qu'on peut en attendre à commencer par les opportunités qu'offre notre voisinage avec le Nigéria, un pays anglophone. Puis et surtout, plusieurs auteurs ont avancé que l'apprentissage précoce d'une langue a plusieurs avantages dont le plus important est l'acquisition facile et rapide par l'apprenant.

Mais pour cette acquisition facile et rapide, il faut maîtriser certains facteurs qui sont : les répercussions didactiques d'une deuxième langue au primaire, l'intensité de l'enseignement de l'anglais au primaire, c'est-à-dire la dotation en heures de l'enseignement, la coordination avec l'enseignement de l'anglais au secondaire, la recherche des moyens d'enseignement et enfin le statut et la formation des enseignants.

6.1 Les Répercussions Didactiques d'une Deuxième Langue au Primaire

L'introduction d'une nouvelle langue étrangère au niveau du primaire offre la possibilité de repenser les principes didactiques en œuvre dans l'apprentissage des langues étrangères. Dans le souci d'une cohérence d'ensemble de l'enseignement des langues, il convient de ne pas considérer les langues séparément et de manière isolée, mais de penser leur rôle et leur importance dans le curriculum des élèves de manière conjointe et intégrée. Ceci implique le français comme langue de base pour l'enseignement. Dans ce cas de figure, quelle sera alors la place de l'anglais ?

6.2 L'intensité de l'Enseignement de l'Anglais : Dotation en Heures d'Enseignement

En principe, l'introduction d'une nouvelle branche dans un horaire donné peut se faire de deux manières :

- Soit elle est considérée comme additive ; ce qui nécessite globalement une augmentation du temps d'enseignement,
- Soit elle s'intègre à l'intérieur d'une grille horaire existante, en tant que branche indépendante ou en tant que branche transversale (enseignement d'une autre matière en anglais). Ceci implique une redistribution du temps imparti à l'ensemble des autres branches enseignées afin que le nouvel horaire puisse absorber la nouvelle matière.

Dans le cas du Bénin, la seule solution additive pour l'anglais semble peu réaliste étant donné qu'elle augmenterait significativement le temps d'enseignement des apprenants au profit d'une seule matière, tandis que d'autres matières auraient également un intérêt justifié à voir leur dotation horaire augmentée. Une solution intégrative ou mixte semble ainsi être la meilleure, mais elle nécessitera une redistribution du temps d'enseignement en vue de l'intégration de l'enseignement de l'anglais.

6.3 La Coordination avec l'Enseignement de l'Anglais au Secondaire

L'anglais enseigné au primaire doit être coordonné avec celui du secondaire qui lui, commence généralement en 6^{ème}. Ceci aura des répercussions à divers niveaux :

- Redéfinition de la progression et des objectifs de l'enseignement de l'anglais au niveau du secondaire, en fonction des objectifs que peuvent atteindre les apprenants au cours élémentaire deuxième année (CE2) et au cours moyen première année (CM1).
- Adaptation des moyens d'enseignement pour assurer que le programme de la 6^{ème} tienne compte des progrès qu'auront fait les élèves et que l'enseignement ne reparte pas à « zéro ».
- Adaptation de la formation des enseignants du secondaire : à terme, les exigences devront être revues en raison du fait que les élèves ne sont plus débutants à l'entrée au secondaire.

6.4 La Recherche des Moyens d'Enseignement

Au Bénin, l'anglais est enseigné comme langue étrangère. Cette configuration semble hypothéquer les chances de l'acquisition de l'anglais parce qu'elle vient après les langues nationales et le français. Ce facteur doit influencer de manière directe le choix des manuels d'enseignement qui doivent répondre aux besoins particuliers des apprenants béninois. Entre autres, les critères suivants devraient intervenir pour le choix du matériel didactique à l'école primaire :

- Didactique intégrée des langues,
- Thématization et opérationnalisation des techniques d'apprentissage et d'auto-évaluation,
- Prise en compte de la diversité des cultures anglophones,
- Actualiser les contenus par rapport au vécu des apprenants,
- Contenu et qualité du guide de l'enseignant qui doit être adapté pour les enseignants peu ou non expérimentés.

6.5 Statut et Formation des Enseignants

L'introduction de l'anglais au primaire exige la mise en place d'une formation initiale et continue adaptée des enseignants amenés à enseigner cette langue. La mise à niveau des futurs enseignants nécessitera des investissements considérables. Un vaste programme devra être mis en place. Il devra comporter entre autres les éléments suivants :

- Certification des connaissances d'anglais,
- Cours de langue et de perfectionnement,
- Séjours et échanges linguistiques.

7. Conclusion

L'anglais est aujourd'hui une langue de grande envergure qui intervient dans tous les secteurs de développement. La connaissance de cette langue est d'une nécessité vitale. L'apprentissage précoce de l'anglais permettrait certainement au jeune apprenant de surmonter les difficultés que les élèves plus âgés rencontrent aujourd'hui. Mais malheureusement, une expérimentation qui avait un écho favorable a été interrompue soudainement parce qu'elle a rencontré de nombreux problèmes.

Au nombre des difficultés, on peut mentionner: une mauvaise organisation du processus de l'expérimentation, le personnel enseignant peu qualifié, une généralisation anarchique, le manque de matériels didactiques, pour n'en citer que quelques-uns.

Il est temps maintenant que le Bénin pense à une formation bilingue au primaire comme c'est le cas au Rwanda et au Gabon. Il est vrai que les écoles privées essaient de combler le vide en insérant l'anglais dans le curriculum des enfants au primaire mais c'est plus à titre publicitaire. Il est donc important que les autorités en charge de l'éducation au Bénin réintroduisent l'anglais au primaire pour donner plus de chance aux apprenants que ce soit de l'école publique que de l'école privée.

Références

- Benson, C. 2000, "The primary bilingual education experiment in Mozambique, 1993 to 1997" In *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism* 3 (3), pp. 158-160.
- Calvet, L.J. 2003, "Mondialisation, langues et politiques linguistiques : Le versant linguistique de la mondialisation", dans *Le Français dans le Monde*, no 323, septembre-octobre, <http://www.fdlm.org/fle/article/323/pollangue.php>, site visité le 13 octobre 2012.
- Chomsky, N. 1972, *Language and Mind*. New York: Harcourt, Brace.
- Cloud, N. 2002, *Teaching language to young ESL and EFL learners*. TESOL Convention, Salt Lake City, UT.
- Constitution du Bénin, 28 décembre 1990
- Crystal, D. 1997, *English as a global language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Cummins, J., 1979, "Cognitive/academic language proficiency, linguistic interdependence, the optimum age question and some other matters", *Working Papers on Bilingualism*, pp. 197-205.
- De Vries, L. 2004, "Being Bilingual Boosts Brain: Increased Brain Density Leads to Improved Skills and Abilities", In *Nature*, vol 431, p 757. **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**, retrieved on September, 16th 2012.
- Groux, D., 1996, *L'enseignement précoce des langues, des enjeux à la pratique*, Chronique sociale.
- Groux, D., Porcher, L. 1998, *L'apprentissage précoce des langues*, P.U.F., « Que sais-je ? ».

- Groux, D. 2003, *Pour un apprentissage précoce des langues*, Le français dans le monde, 330.
- Hagège, C. 1996, *L'enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob, 300 p.
- Lambert, W.E., Peal, E., 1977, "The relation of bilingualism to intelligence", *Psychological Monographs*, vol. 76, pp. 1-23, 1962.
- Lambert W.E., 1977, "Effects of bilingualism on the individual", in Hornby P.A. (ed), *Bilingualism: Psychological, Social and Educational Implications*, New York, San Francisco, London, Academic Press Inc., pp. 15-27.
- Loi sur l'éducation n° 2003-17 du 11 novembre 2003.
- Mensah, F., 2013, « Système bilingue au Bénin, la nécessité d'anticiper ! », *Fraternité* n°3336 du 2 mai 2013, République du Bénin.
- Ministère des enseignements primaire et secondaire 2001, Décret n°0034/MEPS/CAB/DC/DEP/INFRE-D/SP du 4 octobre 2001.
- Minko Essono, P.C., 2012, « Un Gabon bilingue : pour booster les leviers de l'émergence », *Presse Présidentielle* du 25 octobre 2012, République du Gabon.
- Moustapha, R. et Thiombiano, E. 2007, *Advantages and weaknesses of English teaching in Benin primary schools*, Abomey-Calavi University, Unpublished dissertation.
- Programme de Développement du Secteur de l'Éducation
- Trocmé-Fabre, H. 1994, *J'apprends, donc je suis*, Paris, Éditions d'Organisation, 292p.